

Des maraudes à Cholet et Saumur

La préfecture annonce la création de places supplémentaires d'hébergement en cas de déclenchement du plan grand froid.

Les températures sont douces pour un mois de décembre. Cela n'empêche le plan hiver d'être déclenché, comme tous les ans, à partir du 1^{er} novembre. Dans le Maine-et-Loire, ce dispositif a été renforcé cette année.

Principale nouveauté, annoncée, mardi, par le préfet du Maine-et-Loire, Bernard Gonzalez, la mise en place de maraudes à Cholet et Saumur. Elles sont installées depuis le 1^{er} novembre.

Comme à Angers, cette mission est déléguée à des opérateurs associatifs. France Horizon pour Cholet et l'ASEA (Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte) à Saumur.

Autre nouveauté : si le plan Grand froid est déclenché dans le Maine-et-Loire d'ici fin mars, la préfecture a obtenu 17 hébergements supplémentaires dans le département. Ce qui porte à 469, le nombre maximum de places d'urgences mobilisables.



Des maraudes sont organisées à Cholet et Saumur depuis l'ouverture du plan hiver.

OuestFrance
| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE
6 déc 2018

Ces deux mesures viennent compléter l'ouverture, en août, de l'accueil de jour de 40 places à Angers, et l'ouverture d'un troisième site des Restos du cœur dans la cité des Ducs.